

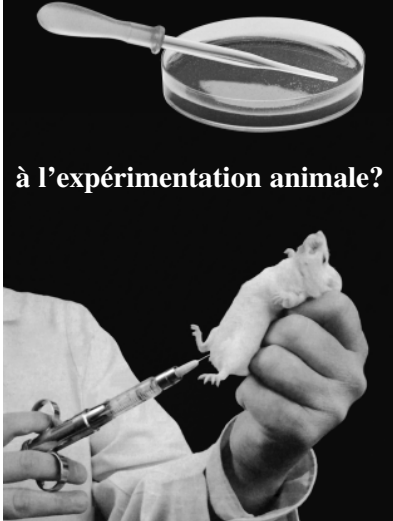
# Association pour l'Abolition des Expériences sur les Animaux

Président: Dr méd. Dr phil. Christopher Anderegg  
Fondée en 1979 sous le nom de CIVIS-Schweiz

Ostbühlstr. 32, 8038 Zurich  
www.animalexperiments.ch

Téléphone+Fax 01-482 73 52  
Compte postal 87-84848-4

## Méthodes alternatives



## *Le mythe de l'expérimentation animale:*

# Méthodes alternatives

*Les expériences sur les animaux sont-elles vraiment réduites ou remplacées par des méthodes alternatives comme des cultures de cellules animales et des modèles informatiques, comme les partisans de l'expérimentation animale et même les protecteurs des animaux le prétendent?*

**Selon la statistique, le nombre d'animaux de laboratoire utilisés chaque année en Suisse a diminué de 56% entre 1989 et 2003. L'industrie, les autorités et même certaines organisations protectrices des animaux prétendent que cette diminution est due à l'utilisation des méthodes alternatives (appelées aussi «méthodes de substitution»). Qu'en est-il en réalité?**

- Cette diminution est due principalement au **transfert** des expériences sur les animaux par l'industrie chimico-pharmaceutique dans ses filiales à l'étranger, particulièrement en France, au Japon et aux Etats-Unis, où la législation sur la «protection» des animaux est encore plus permissive qu'en Suisse. Dans la loi japonaise les animaux de laboratoire ne sont mentionnés que dans une seule phrase, et dans la loi américaine les souris et les rats – les animaux les plus utilisés – ne sont pas du tout inclus parce qu'ils ne sont pas considérés comme des animaux.

- Cette diminution est également due au **recyclage** des animaux dans le but de réduire les dépenses. Parce que l'élevage, la détention, l'entretien et l'élimination des animaux de laboratoire deviennent de plus en plus coûteux, on utilise maintenant un animal dans plusieurs expériences, au lieu de plusieurs animaux dans une expérience. Pour l'industrie et les autorités, ce recyclage entre dans le concept de «l'optimisation de la planification des expériences».

- Le fait que les méthodes alternatives n'amènent pas une diminution du nombre d'animaux utilisés est mis en évidence par le canton de Zurich avec ses écoles supérieures qui – contrairement à l'industrie chimico-pharmaceutique de Bâle – ne peuvent pas simplement transférer les expériences sur les animaux à l'étranger: entre 1989 et 2003 le canton de Zurich n'a enregistré aucune diminution du nombre d'animaux utilisés chaque année, mais une **augmentation de 120%**.

- Les scientifiques qui développent des méthodes alternatives considèrent l'expérimentation animale comme utile et nécessaire. Pour cette raison ils travaillent avec des cultures de cellules animales et des modèles informatiques équivalents à l'expérimentation animale, ils comparent leurs méthodes alternatives avec les résultats des expériences sur les animaux, et ils **répètent** pendant des années les expériences sur les animaux prétendument destinées à être remplacées par les méthodes alternatives pour faire de telles comparaisons. En outre, ces méthodes alternatives n'ont pas pour but de remplacer les expériences sur les animaux, qui ne sont ni fiables ni valables pour les humains, mais de les **compléter**. C'est-à-dire qu'elles sont effectuées parallèlement aux expériences sur les animaux pour obtenir des résultats complémentaires. Par conséquent, les expériences sur les animaux ne sont ni réduites ni remplacées, mais **perpétuées** par les méthodes alternatives. **Bien qu'il soit évident que ces méthodes nuisent à la protection des animaux, elles sont promues et financées par de nombreuses organisations protectrices des animaux en Suisse.**